



FEDERATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

85^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME à ROANNE (42)

ROUTE

VTT

GRAVEL

Du 20 JUILLET au 28 JUILLET 2024

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



À lire avec attention avant de remplir très lisiblement votre bulletin d'inscription ci-après :

Seuls les licenciés de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT), et les licenciés membres des associations de cyclotourisme étrangères pourront participer à la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme (SF). Possibilité de prendre directement la licence FFCT sur ce bulletin d'inscription ou une carte Découverte de la SF 2024, via le site de la Fédération. (<https://ffvelo.fr>)

1 – Identification des participants

Un contrôle strict des participants et des accompagnateurs sera effectué au village fédéral de la SF, sur les lieux d'hébergement fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un bracelet porté au poignet qui sera présenté obligatoirement à tous les contrôles. L'utilisation de vélos à assistance électrique (VAE) sur les circuits est autorisée conformément au règlement de la Fédération française de cyclotourisme et aux normes VAE actuelles. L'usage du vélo avec moteur thermique est strictement interdit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

Seuls les licenciés inscrits reçoivent les tracés des parcours.

2 – Droits d'inscription en 2024

Les dossiers non conformes seront mis en litige, ce qui retardera l'inscription.

Le tarif préférentiel de -50 % s'applique aux seuls bénéficiaires de la licence famille : licencié adulte ou jeune de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié (saisie impérative correcte conforme à la licence de la FFCT).

Pour les étrangers non licenciés FFCT, l'assurance rapatriement est obligatoire (ressortissants européens 18 €) autres pays non européens (24 €). Cette cotisation peut être remboursée en cas d'assurance rapatriement personnelle étrangère. Attestation à fournir.

3 – Conditions d'annulation 2024

Une demande d'annulation pour cas de force majeure dûment justifiée et formulée par écrit sera recevable dans les cas suivants (retenue du droit d'inscription pour frais administratifs) :

- Maladie grave justifiée (Fourniture obligatoire d'un certificat d'hospitalisation ou d'un avis de passage aux urgences).
- Décès du participant, de son conjoint ou d'un parent proche.

Dans tous les autres cas les modalités de remboursement seront les suivantes :

- Jusqu'au 1^{er} juin 2024 : une retenue de 50 % sera opérée sur les sommes payées.
- Du 2 juin au 1^{er} juillet 2024 : Une retenue de 75 % sera opérée sur les sommes payées.
- A compter du 2 juillet 2024 : Les sommes payées resteront intégralement acquises à la COSFIC.

4 – L'accueil des jeunes

L'accueil des jeunes se fera à l'Espace jeunes au Scarabée de 8 h 30 à 18 h. Le bulletin d'inscription « Jeunes » (page 9) est à compléter pour chaque enfant et à joindre à votre dossier (représentant légal). Ne pas oublier de renseigner le paragraphe B du bulletin individuel et familial.

5 – Hébergement Fédéral

Pour ceux qui souhaitent être hébergés ensemble, dès 2 personnes, en hébergement fédéral, au camping fédéral, à l'hébergement collectif et chez l'habitant regroupez vos dossiers d'inscription et créer obligatoirement un groupe (► page 3).

Demandez le nom du groupe de rattachement à votre responsable de groupe avant de vous inscrire.

- ✓ Pas de regroupement possible pour les personnes de différents types d'hébergements entre elles.
- ✓ Pas de regroupement de personnes ne nécessitant pas des besoins électriques avec des personnes nécessitant des besoins électriques liés à des problèmes médicaux.
- ✓ Plus de regroupement possible à partir du 1^{er} juillet 2024.

Précisez vos souhaits d'hébergement fédéral (camping fédéral, hébergement collectif, hébergement chez l'habitant) sur le bulletin d'inscription Internet ou sur papier (► page 2). Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande (2 propositions maximum pour un hébergement chez l'habitant).

Le camping fédéral sera ouvert du vendredi 19 juillet 2024 à 14 h au lundi 29 juillet 2024 à 11 h (*aucune installation ne sera admise avant le 19 juillet 2024 à 14 h).

Les hébergements au camping fédéral provisoire sont des hébergements éphémères, à ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (emplacements sans électricité et sans eau). Des emplacements seront réservés pour les personnes en situation de handicap au plus près du bureau d'accueil et des sanitaires (demande et certificat médical à fournir à l'inscription).

Les hébergements collectifs : situés principalement en ville, les cyclotouristes dans ces collectifs prendront leurs petits déjeuners sur place ou à la restauration du village fédéral. Les draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis. Un règlement intérieur de l'établissement sera affiché.

Les hébergements collectifs seront ouverts à partir du samedi 20 juillet 2024 à 10 h au dimanche 28 juillet 2024 à 14 h. Aucun accès ne sera possible ni accepté avant ces dates et heures définies. Les vélos entreposés dans des garages sécurisés devront être munis d'un antivol obligatoirement.

Dans toute la mesure du possible, un courriel (ou un courrier) vous précisera l'attribution de votre hébergement collectif.

L'hébergement chez l'habitant : une proposition d'hébergement chez l'habitant vous sera adressée suivant vos souhaits. Veuillez ne pas omettre le règlement forfaitaire de 7 € par personne pour participation aux frais induits par la recherche de logements. Aucun logement ne sera attribué sans réception du bulletin d'inscription dûment complété. Les hébergements chez l'habitant seront ouverts à partir du samedi 20 juillet 2024 au dimanche 28 juillet 2024 (modification possible à convenir avec le propriétaire hébergeur).

6 – Restauration

Les petits déjeuners pourront être pris au Scarabée ou dans certains hébergements collectifs. La restauration du midi et du soir se fera au Scarabée. Pour faciliter le travail du traiteur, inscrivez-vous dès maintenant. Les repas du pique-nique du jeudi 25 juillet 2024 midi ne se feront que sur réservation.

7 – Excursions

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité.

Les inscriptions se font directement sur le site marchand de l'office de tourisme de Roannais Agglomération (Page 5)

La prestation comprend le transport, les visites avec les entrées et l'accompagnement par des bénévoles.

Restauration : repas tiré du sac à la charge du participant. Les bus partiront d'un espace commun situé au village fédéral.

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chien d'assistance). Des chaussures et vêtements adaptés sont recommandés.

8 – Randonnées pédestres

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux randonnées pédestres. Le nombre d'inscrits est limité, il est préférable de vous inscrire dès maintenant. La prestation comprend le « transport » et l'encadrement. Repas tiré du sac à la charge du participant (toutefois un petit ravitaillement gratuit sera proposé sur les parcours).

Départ à 8h précise. Des vêtements adaptés et de bonnes chaussures de marche sont recommandés. Les personnes qui ne seront pas correctement équipées seront refusées. Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chien d'assistance).

9 – Cyclo-découvertes

Le nombre de places est limité, deux circuits sont proposés par jour. **Repas tiré du sac à la charge du participant.**
Tous les départs se feront du village fédéral. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs et les visites sont comprises dans le prix.

10 – Le repas de gala avec animations

Réservation obligatoire au moment de l'inscription.

11 – Accusé de réception Important pour une inscription par courrier.

L'accusé de réception sera envoyé par le « Secrétariat inscriptions » après enregistrement de votre dossier complet comportant :

- ✓ **Le bulletin d'inscription**, correctement rédigé et vérifié, accompagné, le cas échéant, du bulletin relatif aux jeunes,
- ✓ **Mentionner** votre adresse électronique si vous en avez une,
- ✓ **Un chèque** (à l'ordre de la COSFIC Roanne 2024) du montant global des prestations et inscriptions,
- ✓ **Une enveloppe timbrée au tarif en vigueur jusqu'à 20 g** avec votre nom et votre adresse pour envoi de l'accusé de réception.

Pour une inscription via Internet avec adresse électronique.

L'accusé de réception est envoyé par courriel dès que le dossier est complet. Le numéro de camping et d'emplacement vous sera communiqué quelques jours avant votre arrivée. Pour une inscription via internet, le règlement par carte bancaire est à privilégier : simplification, rapidité du traitement du dossier et bien sûr, sécurisation du paiement. Tout dossier incomplet ne pourra être traité, ce qui retardera votre inscription.

12 – Retrait des dossiers

- ✓ **Le vendredi 19 juillet 2024 de 14 h à 21 h et le samedi 20 juillet de 8 h à 21 h.**
 - 1) Pour les participants, (hors hébergement camping fédéral) : retrait des dossiers au village fédéral (le Scarabée)
 - 2) Pour les participants hébergés au camping fédéral : retrait des dossiers sur le camping fédéral.
- ✓ Village Fédéral, parking limité (des parkings seront à disposition aux alentours).

13 - Sécurité

Les participants devront impérativement **respecter le Code de la route** en toutes circonstances et les consignes écrites et verbales des organisateurs et/ou de leurs représentants dûment accrédités. **Chaque participant devra obligatoirement avoir sur lui son bracelet et sa plaque de cadre (avec numéro d'inscription annoté) fixée sur le vélo** pour tout problème pouvant intervenir lors des randonnées. Le port du casque est vivement recommandé et **obligatoire pour les enfants de moins 12 ans.**

14 – Porte-monnaie électronique

Un mail d'information sera envoyé quelques jours avant le début de la semaine fédérale, pour charger le bracelet porte-monnaie électronique. Il vous suffira de créer votre compte sécurisé en allant sur le site : **weezevent.com**. Vous pourrez y déposer la somme d'argent que vous souhaitez et le recharger à tout moment pendant la semaine.

Avantages : en gérant vous-même les mouvements financiers de votre compte, vous serez autonome pour la consommation mais également, pour récupérer intégralement votre solde à l'issue de la Semaine fédérale.

15 - Responsabilité

La COSFIC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des vélos des participants, de leurs accessoires annexes, de leur porte-monnaie électronique. Elle n'assume aucune obligation de garde ni de conservation des biens.

La COSFIC met à disposition au village fédéral, sur l'hébergement de plein air et sur les hébergements collectifs, des parcs à vélos. Tous les vélos qui y seront placés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Il est recommandé aux participants de prendre toutes mesures empêchant le vol quand leur vélo n'est plus sous leur surveillance et de souscrire une assurance les garantissant contre le vol de matériel.

16 - Respect des bénévoles

Toutes les Semaines fédérales reposent sur l'investissement et les bonnes volontés. Nos bénévoles doivent être respectés, encouragés en toutes circonstances pour que les Semaines fédérales perdurent dans la joie, le partage et la convivialité. Tout manquement pourra engendrer une exclusion, sans remboursement de la Semaine fédérale.

17 – Dépannage et/ou rapatriement vélo

Un service de rapatriement en cas de panne ou de problème sera mis en place. Toutefois ce service sera facturé au participant à hauteur de 0,50 € le km.

LIRE LE RÈGLEMENT DE LA SEMAINE FÉDÉRALE CI-DESSUS AVANT DE PASSER AUX PAGES SUIVANTES **J'ai lu et j'accepte**

BULLETIN DE DEMANDE D'HÉBERGEMENT FÉDÉRAL - À COMPLÉTER ET À ENVOYER IMPÉRATIVEMENT AVEC VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Portable :

Je suis hébergé(e) **hors hébergement fédéral** (hôtel, gîte, chambre d'hôte, camping privé, etc.) **OUI** **NON**

SI NON → Je souhaite être hébergé(e) dans le camping fédéral **OUI** **NON**

- Si oui nombre d'emplacements** • Tente avec voiture • Camping-car ou caravane **moins** de 8 m
- Camping-car ou caravane **plus** de 8 m
 - Cyclo-camping (sans voiture), tente,

OU → Je souhaite être hébergé(e) en hébergement collectif - Lits simples (Ch=Chambre) **OUI** **NON**

Si oui en chambre individuelle, lit simple (*limité*) Nombre de personnes

Ou en chambre 2 pers., lits simples Nombre de personnes

Ou en chambre 3 pers. et plus, lits simples Nombre de personnes

OU → Je souhaite être hébergé(e) en hébergement chez l'habitant **OUI** **NON**

Si oui en chambre individuelle, lit simple (*limité*) Nombre de personnes

Ou en chambre 2 pers., lits simples (*limité*) Nombre de personnes

Ou en chambre 2 pers., lit double Nombre de personnes

Avec animaux **OUI** **NON** Si oui, précisez

DANS TOUS LES CAS, JE SOUHAITE ÊTRE REGROUPÉ(E) OUI NON (**plus de regroupement à partir du 1^{er} juillet 2024**)

Si oui voir paragraphe 4 et créer obligatoirement un groupe de rattachement. Nom du groupe de rattachement :

COMMENTAIRES - OBSERVATIONS :



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL, GROUPE OU FAMILIAL

(À lire attentivement pour bien remplir votre dossier d'inscription).

LE CYCLO 1, RESPONSABLE, EST OBLIGATOIREMENT LICENCIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME.

Si vous vous inscrivez individuellement : remplissez la ligne grisée.

Si vous êtes en groupe, ceci vous permet d'avoir dans votre groupe des participants accompagnateurs.

Si vous êtes en famille : c'est le cyclo 1 qui est déclaré comme responsable de famille lors de sa prise de licence à la FFCT qui doit être le responsable.

Attention : vous devez avoir la même adresse de résidence.

Comité régional (CoReg) : Club :

Département : N° Fédéral de votre club : N° DE Licence FFCT

Nom du GROUPE :

	N° LICENCE FFCT	NOM EN MAJUSCULES	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	Sexe F / M	NATIONALITÉ	PSH OUI / NON	Pilote Tandem OUI / NON	R = Route V = VTT	VAE OUI / NON
CYCLO N° 1 RESPONSABLE										
PARTICIPANT N° 2										
PARTICIPANT N° 3										
PARTICIPANT N° 4										
PARTICIPANT N° 5										
PARTICIPANT N° 6										

Coordonnées du RESPONSABLE du groupe ou de la famille

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Portable : Adresse mail :

A - Droits d'inscription

	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Licencié FFCT ou Fédération étrangère de cyclotourisme	40 €						
Non licencié à la FFCT (dont Carte découverte Obligatoire 30€).	70 €						
Conjoint licenciés et jeunes de 18 à 25 ans, bénéficiant de la licence "Famille"	20 €						
Accompagnateur (non pédalant) non licencié	40 €						
Moins de 18 ans - Licencié FFCT	GRATUIT						
Moins de 18 ans - Non licencié FFCT	5 €						
Assurance rapatriement OBLIGATOIRE pour étranger non licencié ressortissant européen	18 €						
Assurance rapatriement OBLIGATOIRE pour étranger non licencié ressortissant hors Union européenne	24 €						
	SOUS-TOTAUX						
						TOTAL A	

B - Accueil des Jeunes

Êtes-vous concerné par cette rubrique ? OUI NON Si oui, remplir obligatoirement le bulletin d'inscription individuel page 9.

Nombre de jeunes inscrits :

La sous-total B est le cumul des frais d'inscriptions figurant sur le ou les bulletins d'inscription individuels que vous avez remplis séparément.

TOTAL B:

C - Hébergement

HORS ORGANISATION - OUI NON

C1 - HÉBERGEMENT CAMPING FÉDÉRAL - Forfait obligatoire non réductible pour les 11 jours du vendredi 19 juillet 2024 - 14 h au lundi 29 juillet 2024 - 14 h.

Nous souhaitons être regroupés - OUI NON Nom du groupe :

NOMBRE D'EMPLACEMENTS

Mettre une croix dans la colonne des cyclos correspondant au type d'hébergement.

	NOMBRE	PRIX	TOTAL	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Tente avec voiture	x	37 €							
Camping-car ou caravane MOINS de 8 mètres	x	37 €							
Camping-car ou caravane de PLUS de 8 mètres	x	74 €							
Cyclo-camping (sans voiture) tente	x	15 €							
NOMBRE DE CAMPEURS									
Plus de 18 ans	x	35 €							
Moins de 18 ans	x	17 €							
		SOUS-TOTAL C1							

*Un Mail de confirmation vous sera envoyé après l'inscription.

Votre N° d'emplacement vous sera envoyé au plus tard le 10 juillet 2024

C2 - HÉBERGEMENT COLLECTIF (draps, couverture, couette et traversins ne sont pas fournis. Une alèse jetable sera fournie) .

Nous souhaitons être regroupés - **OUI** **NON** Nom du groupe :

Forfait obligatoire NON réductible pour 8 nuits Du samedi 20 juillet 2024 10 h au dimanche 28 juillet 2024 - 14 h	PRIX PAR PERS.	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Chambre 3 ou 4 personnes -	200 €						
Chambre 2 personnes -	240 €						
Chambre individuelle	320 €						
Petit déjeuner optionnel pris à l'hébergement collectif	7 €						
SOUS-TOTAL C2							

C3 - HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT Nous souhaitons être regroupés - **OUI** **NON** Nom du groupe :

	NOMBRE	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Forfait par pers. de plus de 18 ans pour frais de dossier	x	7 €						
SOUS-TOTAL C3								
SOUS-TOTAUX : C1 + C2 + C3 = TOTAL C								

Participation financière du cyclotouriste à régler directement au propriétaire hébergeur :

- par nuit sans salle de bain/douche privative : 40 € (couple) - 25 € (pers. seule) , avec salle de bain / douche privative : 44 € (couple) - 27 € (pers. seule)

- Options (en accord avec l'hébergeur) : Petit-déjeuner 7 € - Prestation supplémentaire : (Piscine, Recharge vae , animal)..... 5 €

LA COSFIC NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE L'ÉLOIGNEMENT DU LOGEMENT PAR RAPPORT AU VILLAGE FEDERAL. ELLE SE RESERVE LE DROIT DE LIMITER LE NOMBRE DE PROPOSITIONS.

Remplir le questionnaire au bas du règlement page 2.

C4 - HÉBERGEMENT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - Précisez la demande :

FURNIR UN CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES PERSONNES NÉCESSITANT UN BRANCHEMENT POUR MATÉRIEL D'ASSISTANCE MÉDICALE.

D - Restauration au village fédéral

Du Samedi 20 Juillet 2024 au Samedi 27 Juillet 2024

	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
↓ Nombre de petits-déjeuners							
Samedi 20 juillet	7 €						
Dimanche 21 juillet	7 €						
Lundi 22 juillet	7 €						
Mardi 23 juillet	7 €						
Mercredi 24 juillet	7 €						
Jeudi 25 juillet	7 €						
Vendredi 26 juillet	7 €						
Samedi 27 juillet	7 €						
↓ Nombre de repas du soir							
Vendredi 19 juillet	15 €						
Samedi 20 juillet	22 €						
Dimanche 21 juillet	22 €						
Lundi 22 juillet	22 €						
Mardi 23 juillet	22 €						
Mercredi 24 juillet	22 €						
Jeudi 25 juillet	22 €						
Vendredi 26 juillet	22 €						
Repas de clôture du samedi 27 juillet	40 €						
↓ Nombre de repas du midi							
Samedi 20 juillet	15 €						
Dimanche 21 juillet)	15 €						
Lundi 22 juillet	15 €						
Mardi 23 juillet	15 €						
Mercredi 24 juillet	15 €						
Jeudi 25 juillet	17 €						
Vendredi 26 juillet	15 €						
Samedi 27 juillet	15 €						
Dimanche 28 juillet	15 €						
SOUS-TOTAUX							
Pique-Nique : bœuf à la broche ou poulet grillé, frites, fromage et fruits							TOTAL D

🚩 Visite de la gravière aux oiseaux, possibilité baptême de l'air ULM (*non compris dans le tarif*)

E – Prestations VTT et GRAVEL

PRESTATIONS SPECIALES VTT et GRAVEL	PRIX	CYCLO N° 1	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6	
		RESPONSABLE						
Forfait semaine pour ravitaillement d'appoint.	25 €							
							TOTAL E	

Les parcours vtt seront accessibles uniquement aux personnes inscrites et possédant un bracelet spécifique qui donnera droit à certains ravitaillements gratuits.
Les traces au format « GPX » seront disponibles et un balisage mis en place.

F - Cyclo-découvertes

F - Cyclo-découvertes	KM	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Visites incluses dans le prix. Repas tiré du sac. Balades encadrées. (68 places maximum – 4 groupes de 17 par jour)								
↓ Dimanche 21 juillet								
Forêt de Lespinasse	8 h 30 à 17 h	13 €						
↓ Lundi 22 juillet								
Gorges de la Loire – château de la Roche	8 h 30 à 17 h	13 €						
↓ Mardi 23 juillet								
Saint Haon Le Chatel – Côte Roannaise	8 h 30 à 17 h	13 €						
↓ Mercredi 24 juillet								
Saint Jean Saint Maurice - Villerest	8 h 30 à 17 h	13 €						
↓ Vendredi 26 juillet								
Ambierle – La Pacaudière- Le Crozet	8 h 30 à 17 h	13 €						
↓ Samedi 27 juillet								
Perreux – Pradines	8 h 30 à 17 h	13 €						
			SOUS-TOTAUX					
							TOTAL F	

G - Réservations excursion à la journée

Propositions gérées par l'OFFICE DE TOURISME de ROANNE : tel : 04 77 71 51 77 -

<https://www.roannais-tourisme.com/agenda/grands-evenements/85e-semaine-federale-internationale-de-cyclotourisme/les-excursions-touristiques/>

	1/2 journée	1 journée		1 journée	
	Visites privilégiées	Excursion à la journée dans le Roannais		Journées découverte à proximité du Roannais	
Dim 21/07	Autotour & Praluline	Les trésors d'Ambierle	Pays d'Urfé	Beaujolais	Forez
Lun 22/07	Musée Joseph Déchelette	Côte Roannaise	Sur les pas de St Jacques	Vichy	Brionnais
Ma 23/07	Autotour & Praluline	Sur les pas de St Jacques	Les Gorges de la Loire	St-Etienne	Vichy
Mer 24/07	Visite de Perreux	Escapade gourmande	Côte Roannaise	Brionnais	Beaujolais
Jeu 25/07	Autotour & Praluline	Gorges de la Loire	Les trésors d'Ambierle	Charlieu	St-Etienne
Ven 26/07	Visite de Le Crozet	Pays d'Urfé	Escapade gourmande	Forez	Charlieu

H – Marches

MARCHES	KM	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Randonnées à la journée. Départ du bus au village fédéral à 8 h. Nombre de personnes limité par jour. Repas tiré du sac à votre charge.								
↓ Dimanche 21 juillet								
Saint-Symphorien-de-Lay	14,5 km	15 €						
Saint-Symphorien-de-Lay	7 km	15 €						
↓ Lundi 22 juillet								
Briennon "Moines blancs"	12,4 km	15 €						
Briennon "le Martin pêcheur"	8,6 km	15 €						
Paray-le-Monial	8,5 km	15 €						
Paray-le-Monial	14,5 km	15 €						
↓ Mardi 23 juillet								
Villereest	8 km	15 €						
Commelle – Vernay	11 km	15 €						
↓ Mercredi 24 juillet								
Moulin Cherier	8,3 km	15 €						
Saint-Just-en-Chevalet	17,2 km	15 €						
↓ Jeudi 25 juillet								
Etang du Merlin (Pique-nique)	15 km	17 €						
↓ Vendredi 26 juillet								
Chauffailles	8,5 km	15 €						
Chauffailles	15,4 km	15 €						
↓ Samedi 27 juillet								
La Pacaudière	7 km	15 €						
Ambierle	13,8 km	15 €						
PLUS D'INFOS : https://www.cycloroanne2024.fr			SOUS-TOTAUX					
En option : visites de la péniche à Briennon 6€ et de l'église à la Bénisson-Dieu 4€								TOTAL H

I - VISITES INSOLITES

JOUR	LIEU	VISITES	REPAS	REFERENT	PRIX	INSCRIPTIONS	
						Nbre	total
Dimanche 21 juillet	Saint-Germain-Laval	Balade sur les chemins de Merlin l'Enchanteur	Repas inclus <i>sans les vins</i>	Gaby ROCHE	37 €		
Lundi 22 juillet	Bois-Sainte-Marie/Anzy-le-Duc	Visite du village Bois-Sainte-Marie ; découverte nocturne des peintures de l'église d'Anzy-le-Duc XI ^{ème} siècle (prévoir une lampe torche)	Repas inclus chez un fermier du cru ! <i>Sans les vins</i>	Suzie LUMINET	42 €		
Mardi 23 juillet	Charlieu	Du Ciel aux étoiles au son du sornin visites des musées hospitalier et de la soierie	Repas tiré du sac ou restauration dans la ville	Suzie LUMINET	35 €		
Mercredi 24 juillet	Cordelle visite d'une ferme bio et d'un village typique à Lay	Valérie vous accueille dans sa ferme bio - dégustation de fromages - visite du village typique de Lay	Repas inclus dans une auberge typique	Suzie LUMINET	42 €		
	Saint-Christophe-en-Brionnais	Découverte du marché au cadran et du patrimoine du Brionnais <i>Transports compris</i>	Repas et dégustation inclus - <i>Sans les vins</i>	Daniel VINCENT	47 €		
Jeudi 25 juillet	Saint-Nicolas-des-Biefs	Entrez dans le monde enchanteur des fées ou des sorcières c'est selon !! Petite balade bucolique	Repas inclus - <i>Sans les vins</i>	Gaby ROCHE	45 €		
Vendredi 26 juillet	Iguerande	Balade nature en bord de Loire à la découverte de la faune et de la flore avec Caroline - Visites de l'Église Saint-Marcel du XI ^{ème} siècle et du musée des traditions.	Repas tiré du sac	Suzie LUMINET	35 €		
<i>Transports disponibles 2 mini-bus</i>						<i>Totaux I</i>	

J – PRESTATIONS DIVERSES

SOUVENIRS et TENUE OFFICIELLE de la Semaine Fédérale 2024

Voir site pour commander avec le lien suivant : (CTRL + Clic souris) <https://boutique.sportmidable.com/roanne2024/>

MODALITÉS DE PAIEMENTS :

- Par chèque bancaire à l'ordre de : COSFIC 2024
- Par Virement Bancaire : IBAN : FR76-1027-8072-0600-0218-4070-172 BIC : CMCIFR2A

TOTAL GENERAL : A + B + C + D + E + F + H + I =€

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

RÉPONSES IMPÉRATIVES

DATE D'ARRIVÉE PRÉVUE :

- Vendredi 19 juillet à partir de 14 h
- Samedi 20 juillet
- Dimanche 21 juillet
- Autre jour - Lequel :

MOYEN DE TRANSPORT

- Voiture
- Train
- Vélo

TYPE D'HÉBERGEMENT

- Camping fédéral
- Chez l'habitant
- Collectif
- Privé

RETRAIT DES DOSSIERS, MUNI OBLIGATOIREMENT DE VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION.

AVEZ-VOUS BIEN NOTÉ VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET ADRESSE MAIL (LISIBLE) PAGE 3 ?
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Portable :
Adresse mail :

JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE POUR RECEVOIR VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION ET
UN RIB POUR UN ÉVENTUEL REMBOURSEMENT
(VOIR RÈGLEMENT INTÉRIEUR PARAGRAPHE 10)

« Je déclare expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Semaine fédérale et m'engage à me conformer à tous les articles ci-dessus et à toutes ses dispositions. Je m'engage à respecter scrupuleusement les consignes sanitaires en vigueur pendant la Semaine fédérale. »

Fait à : Le : 2024

Signature de toutes les personnes inscrites sur ce bulletin.

Adresse d'envoi de votre bulletin d'inscription :
COSFIC 2024 - 8 Boulevard Jules FERRY 42300 ROANNE

Pour toutes informations complémentaires

sf2024.inscriptions@ffvelo.fr

**IMPORTANT : la copie de votre licence n'est pas demandée ;
cependant aucune inscription ne sera effectuée avant la prise de licence 2024.**

Vous pouvez prendre votre licence 2024 via votre club ou sur le site sécurisé : <https://licencie.ffcyclo.org>

Pour les étrangers, le règlement doit se faire par virement bancaire. Le code IBAN sera fourni sur demande.

BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES

(1 bulletin par jeune)

Nom du jeune : **Prénom du jeune :**
Date de naissance du jeune : **Âge du jeune :**
N° de licence du jeune : **CoReg du jeune :**
N° de club du jeune : **Club du jeune :**

RESPONSABLE LÉGAL 1 :

Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

RESPONSABLE LÉGAL 2 :

Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE L'ENFANT PENDANT LA SEMAINE :

Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

ACCUEIL DES JEUNES LICENCIÉS

Sorties vélo de 8 à 18 ans (licence FFCT obligatoire)	NOMBRE	L	M	M	J	V	S	PRIX	MONTANT
VELO ROUTE								x 15 €	
VTT								x 15 €	

Ce tarif comprend les repas de midi (obligatoires) et les activités annexes.

TOTAL □ Montant à reporter
 Page 3 - Sous-total B

LA DATE LIMITE D'ENVOI POUR L'INSCRIPTION EST FIXÉE AU 10 JUILLET 2024

INFOS

- Joindre une photo récente de l'enfant (ne pas l'agrafer, ni la coller).
- La Fiche sanitaire et l'Autorisation parentale OBLIGATOIRES sont à télécharger sur le site de la Cosfic 2024 : <https://sf2024-ffvelo.fr/> dans le menu **Inscriptions**. Ces documents (bulletin d'inscription signé, fiche sanitaire et photo) sont à transmettre par courrier à la Cosfic 2024 avant le 10/07/2024

ACCUEIL DES JEUNES À LA JOURNÉE DU LUNDI 22 AU SAMEDI 27 JUILLET

A : Sorties vélo

- Ces sorties seront encadrées par des moniteurs et des initiateurs fédéraux.
- Des circuits seront proposés chaque jour au départ du village fédéral.
- L'accueil des jeunes à la journée se fera entre 8 h 30 et 9 h à l'Espace jeunes (fin d'accueil à 18 h).
- Les enfants doivent être amenés et repris par leur père, mère ou tuteur à l'Espace jeune.
- Les enfants doivent être impérativement autonomes au point de vue matériel (vélo en état et matériel de réparation).

Le casque bien réglé est obligatoire.

MODALITÉS DE PAIEMENTS :

- Par chèque bancaire à l'ordre de : COSFIC 2024
- Par Virement Bancaire : **IBAN : FR76-1027-8072-0600-0218-4070-172 BIC : CMCIFR2**